

MAI 2020
N° 120

PORTES
LÈS VALENCE
LA VILLE

Portes-Infos

Le magazine municipal de Portes-lès-Valence

Déconfinement



Sommaire

ÉDITO DU MAIRE / 3

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- 4-5 L'ÉLECTION DU MAIRE,
- 6-7 MISE EN PLACE
DES COMMISSIONS,
- 8 LES ADJOINTS
ET CONSEILLERS
MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

DOSSIER COVID-19 DÉCONFINEMENT

- 9-10 DISTRIBUTION DES
MASQUES AUX PORTOIS,
- 11 DISTRIBUTION
DES MASQUES
AUX COMMERÇANTS,
- 12 COMMERCES DE
PROXIMITÉ : GARDER LES
BONNES HABITUDES,

- 13-14 RETOUR EN CLASSE,
- 15 . UN ROBOT POUR
L'EHPAD DES CHÊNES,
. DES VISIÈRES
SOLIDAIRES
- 16 . L'ÉPICERIE SOCIALE EST
RESTÉE OUVERTE,
- 17-18 RÉOUVERTURES :
LE MARCHÉ, LES PARCS,
LES CIMETIÈRES ET
LA DÉCHETTERIE,
- 19 AIDES DE L'AGGLO
ET DE VRD,

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- 20 CÉRÉMONIE DU 8 MAI,
- 21 ADIEU GUY DEBARD,
- 22 ESPACES VERTS,

- 23-24 PRÉ-INSCRIPTION
RESTAURATION
SCOLAIRE,

VIE ASSOCIATIVE

- 25 . MONTÉE DU RUGBY,
. VISITE DE BERNARD
LAPORTE,
- 26 LES CONSÉQUENCES DE
L'ARRÊT DES SAISONS,

CULTURE ANIMATION

- 27 LA CULTURE
S'ENTROUVRE,

LIBRE OPINION / 28-29

BLOC NOTES / 30-31

Retour vers le passé

Rien n'a changé...
La crise sanitaire actuelle
n'est pas une nouveauté.
La pandémie de la "grippe
espagnole" a atteint
la France en 1918.
Elle était particulièrement
virulente et contagieuse,
elle s'est répandue en 1918
et en 1919. La grippe fut
l'occasion de déployer
certains gestes barrières :
lavage des mains,
interdiction de cracher
dans la rue, interdiction
des attroupements, "abriter
sur place", port du masque,
mise en quarantaine,
interdiction de services
religieux, fermeture de
divertissements publics.



Des femmes volontaires
de la Croix-Rouge fabriquent
des masques pour les soldats.

Lundi 25 mai le conseil municipal a été installé salle Georges Brassens afin de respecter la sécurité et la distanciation physique après 10 semaines de gestion courante éprouvante, dans une période inédite. Un moment qui reste malgré tout, toujours aussi fort en émotion.

Depuis le 26 mai, nous sommes officiellement opérationnels avec un exécutif municipal composé de 8 adjoints d'expérience. Malgré le changement de strate de population, nous avons fait le choix délibéré de laisser ce nombre d'adjoint et de ne pas le porter à 9, comme le prévoit le code général des collectivités territoriales. C'est 12% d'économie sur les indemnités des élus que cette décision implique. Décision déjà prévue dans notre programme, bien avant la crise sanitaire du COVID-19 et ses conséquences à court, moyen et long terme.

Pour notre commune, la campagne est donc terminée depuis le 15 mars, la gravité de la situation que nous avons vécue et qui n'est pas encore achevée, doit nous conduire à plus de sagesse, de responsabilité et de dignité

Tous les élus de Portes-lès-Valence doivent désormais se conduire dans le respect de l'engagement qu'ils ont pris et de la Charte de l'élu local que je leur ai lue.

J'ai souhaité rappeler aux groupes minoritaires, le rôle essentiel qu'ils pourront jouer dans la vie municipale, dans le respect de la vérité et des personnes. Au-delà de nos différences, ils pourront participer au travail collectif, pour notre ville que nous aimons tous profondément.

La mairie, c'est le visage de la République dans une ville, le lieu où flotte le drapeau tricolore et où est inscrite sa devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

Avec mon équipe, je serai digne de la confiance que les électeurs ont placée en nous et en notre programme



Geneviève GIRARD
Maire de Portes-lès-Valence
Conseillère départementale

Aujourd'hui et demain, nous serons toujours à vos cotés. Et c'est ensemble que nous bâtirons le futur et l'avenir de notre ville.

Avec vous, pour vous, ensemble nous allons tracer un beau chemin quelles que soient les difficultés que nous aurons encore à surmonter.

Bien Cordialement
A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Girard', written over the text 'Bien Cordialement'.



Conseil municipal Geneviève Girard réélue

Le 25 mai, le nouveau conseil municipal a été officiellement installé en présence de Nicolas Daragon, maire de Valence et Franck Soullignac, conseiller départemental.

Protocole oblige, c'est le maire sortant Geneviève Girard qui a ouvert la séance en rappelant les résultats du scrutin du 15 mars dernier (voir page suivante).

Face à elle, les 32 autres conseillers municipaux et un public en nombre restreint avaient pris place dans la salle Georges Brassens qui, mesures de sécurité sanitaires obligent, faisait exceptionnellement office de salle du conseil municipal.

Elle céda ensuite la place à la doyenne des conseillers municipaux. Prenant la parole quelques

instants, Danièle Berthonnet a voulu rappeler que « *les élus que nous sommes tous aujourd'hui doivent respecter les règles déontologiques qui s'appliquent de droit à tout élu, tant par son comportement que par ses actes* ». Pour elle, « *il est important de montrer à nos administrés un visage calme et apaisé du conseil municipal, prêt à relever les défis de cette mandature* ».

Au moment de présenter la candidature au poste de maire de Geneviève Girard, Daniel Grousseau a salué le groupe Agir et mieux vivre 2020, « *qui a su élargir sa base, motivé par des idées nouvelles, des projets et par un engagement profond pour notre commune. Cet engagement est porté par une personnalité qui a de l'expérience et qui a fait ses preuves* ». Il a enfin cité le général de Gaulle : « *il n'y a de réussite qu'à partir de la vérité* ».

Aidée par la benjamine Fanély Monville, Danièle Berthonnet a ensuite fait

procéder aux opérations de vote pour l'élection du maire et des adjoints. Rassemblant les 26 voix de sa majorité, Geneviève Girard a été réélue. Alors que le groupe d'opposition de Claude Illy votait blanc, celui de Pierre Trapier décidait de ne pas prendre part au vote.

Une responsabilité exaltante

Entamant là son troisième mandat, Geneviève Girard a tenu à souligner « *l'honneur qui m'est fait de poursuivre aujourd'hui ma tâche de maire, initiée en 2001 et reprise en mars 2014. Nous avons encore beaucoup à faire* » affirmait-elle, « *mais vous pouvez être certains du dévouement de toutes celles et ceux qui vont vous servir. C'est une responsabilité exaltante et c'est à la fois une lourde responsabilité. C'est aussi une responsabilité qui impose une certaine humilité.*

La démocratie c'est le débat. Vous avez un rôle essentiel à jouer dans la vie municipale » soulignait Geneviève Girard en s'adressant cette fois aux groupes minoritaires.





Faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait

En cette période de crise sanitaire, le maire a tenu à adresser « un message particulier aux employés municipaux qui se sont mobilisés afin d'assurer au mieux la continuité du service attendu par nos administrés. Je sais pouvoir compter sur leur

professionnalisme et leur dévouement » devait-elle ajouter. Après avoir remercié « les électeurs qui nous ont accordé leur confiance », elle a réaffirmé ce qui sera la ligne de conduite de la majorité municipale : « faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait. Je serai le maire de tous » devait-elle affirmer, « le maire d'un cadre de vie

valorisant, du respect de notre ville et de son attractivité, de la solidarité et du mieux vivre ensemble, du rayonnement de notre ville. N'oublions jamais que nous avons été élus pour servir la République et nous serons dignes de la confiance qu'ont placée en nous les électeurs de Portes-lès-Valence » a t-elle conclu.

La suite du conseil municipal

La seconde délibération du conseil appelait la détermination du nombre d'adjoints.

Alors que la commune peut disposer d'un effectif de 9 adjoints, dans un souci de maîtrise des charges de fonctionnement, il a été décidé de laisser l'exécutif municipal à 8 adjoints, ce qui permet une économie de 12% des indemnités.

La 3^e délibération a vu l'élection des 8 adjoints avec, dans l'ordre : Daniel Grousson, Suzanne Brot, Lilian Chambonnet, Stéphanie Huset, Antonin Koszulinski, Sabine Tauleigne, Patrick Groupier et Corine Arsac. Après la lecture de la Charte de l' élu local, le 5^e point à l'ordre du jour concernait le vote des indemnités de fonction des élus. L'enveloppe globale sera répartie entre le maire, les adjoints et les 5 conseillers municipaux délégués, auxquels il convient d'ajouter une indemnité forfaitaire aux conseillers municipaux de la majorité.

Après avoir voté les délégations attribuées par le conseil municipal au maire, les conseillers municipaux ont élu les délégués et représentants du conseil municipal dans diverses instances et commissions municipales (voir pages suivantes).

Rappel des résultats :

Inscrits : 7 589 - Votants : 3 646 - Exprimés : 3 581
 Liste Agir et mieux vivre 2020
 (Geneviève Girard) :56,91% (2 038 voix)
 Liste Portes citoyenne 2020
 (Pierre Trapier) : 29,80% (1 067 voix)
 Liste Portes 2020, Portes solidaire
 (Claude Illy) : 13,29% (476 voix)



Actualités Municipales

Les commissions

8 commissions municipales et 3 extra-municipales ont été proposées lors du conseil municipal du lundi 25 mai et adoptées à l'unanimité.

Pour les commissions municipales, le maire en étant présidente de droit, l'adjoint au maire de référence en est le vice-président.

COMMISSIONS MUNICIPALES

ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT

Vice-président : Daniel Grousson.

Membres : Bastien Fargeot, Laurent Péméant, Antonin Koszulinski, Suzanne Brot, Michel Berne, Valérie Garcia, Marie-Renée Avon, Pierre Trapier, Claude Illy.

FINANCES, PERSONNEL

Vice-présidente : Suzanne Brot.

Membres : Stéphanie Houset, Isabelle Wicki, Catherine Barneron, Lilian Chambonnet, Laurent Péméant, Patrick Groupierre, Daniel Grousson, Agnès Pagès, Claude Illy.

CULTURE, ANIMATION, COMMUNICATION

Vice-président : Lilian Chambonnet.

Membres : Sylvie Deloche, Philippe Millot, Geneviève Bouix, Sabine Tauleigne, Stéphanie Houset, Jérémy Fernandez, Fanély Monville, Alain Sivan, Sandrine Augier.

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Vice-présidente : Stéphanie Houset.

Membres : Valérie Garcia, Jean-Louis Saint-Clair, Corine Arzac, Lilian Chambonnet, Sylvie Deloche, Guy Le Drogo, Fanély Monville, Alain Sivan, Sandrine Augier.

URBANISME, VOIRIE, RÉSEAUX

Vice-Président : Antonin Koszulinski.

Membres : Philippe Millot, Jean-Louis Saint-Clair, Luc Charpentier, Laurent Péméant, Valérie Garcia, Jérémy Fernandez, Bastien Fargeot, Pierre Trapier, Claude Illy.

AFFAIRES SOCIALES

Vice-présidente : Sabine Tauleigne.

Membres : Isabelle Wicki, Suzanne Brot, Geneviève Bouix, Danièle Berthonnet, Catherine Barneron, Dimitri Delaigues, Marie-Renée Avon, Marie-Jo Bayoud-Torres, Sandrine Augier.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Vice-président : Patrick Groupierre.

Membres : Philippe Millot, Antonin Koszulinski, Luc Charpentier, Isabelle Wicki, Guy Le Drogo, Michel Berne, Corine Arzac, Alain Sivan, Claude Illy.

ENSEIGNEMENT, JEUNESSE

Vice-présidente : Corine Arzac.

Membres : Patrick Groupierre, Dimitri Delaigues, Stéphanie Houset, Danièle Berthonnet, Sabine Tauleigne, Bastien Fargeot, Daniel Grousson, Ali Chaabi, Sandrine Augier.

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Elles sont également ouvertes à des personnalités extérieures du conseil municipal

COMITÉ DE JUMELAGE

Présidente : Sylvie Deloche.

Membres : Philippe Millot, Geneviève Bouix, Sabine Tauleigne, Stéphanie Houset, Jérémy Fernandez, Fanély Monville, Alain Sivan, Sandrine Augier, élargie aux familles d'accueil.

CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Présidente : Stéphanie Houset. Membres :

Valérie Garcia, Jean-Louis Saint-Clair, Corine Arzac, Lilian Chambonnet, Sylvie Deloche, Guy Le Drogo, Fanély Monville, Alain Sivan, Sandrine Augier, élargie à un représentant par associations portoises.

COMMISSION HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

Président : Antonin Koszulinski.

Membres : Philippe Millot, Jean-Louis Saint-Clair, Luc Charpentier, Laurent Péméant, Valérie Garcia, Jérémy Fernandez, Bastien Fargeot, Pierre Trapier, Claude Illy, élargie aux associations concernées.

Les représentants et délégués

aux différentes commissions, syndicats, comités, conseils et structures.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Présidente : Geneviève Girard. Membres : Sabine Tauleigne, Isabelle Wicki, Suzanne Brot, Geneviève Bouix, Danièle Berthonnet, Marie-Jo Bayoud-Torres, Sandrine Augier, plus 8 membres nommés par le maire non conseillers municipaux.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Geneviève Girard. Titulaires : Antonin Koszulinski, Philippe Millot, Jean-Louis Saint-Clair, Luc Charpentier, Pierre Trapier. Suppléants : Laurent Péméant, Suzanne Brot, Stéphanie Housset, Sabine Tauleigne, Claude Illy.

COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS

Geneviève Girard. Titulaires : Suzanne Brot, Sabine Tauleigne, Patrick Groupierre, Jean-Louis Saint-Clair, Michel Berne, Sylvie Deloche, Alain Sivan, Claude Illy. Suppléants : Jacqueline Sagnard, Lilian Chambonnet, Daniel Grousson, Laurent Péméant, Jacques Lacour, Éric Derment, Agnès Pagès, Sandrine Augier.

COMITÉ TECHNIQUE

Titulaires : Suzanne Brot, Corine Arzac, Isabelle Wicki, Sylvie Deloche, Patrick Groupierre. Suppléants : Philippe Millot, Jean-Louis Saint-Clair, Antonin Koszulinski, Daniel Grousson, Geneviève Bouix.

COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Titulaires : Suzanne Brot, Corine Arzac, Patrick Groupierre. Suppléants : Philippe Millot, Jean-Louis Saint-Clair, Geneviève Bouix.

COMMISSION D'ATTRIBUTION "COUP DE POUCE ÉTUDIANT"

Membres : Corine Arzac, Valérie Garcia, Antonin Koszulinski, Patrick Groupierre, Lilian Chambonnet, Ali Chaabi, Sandrine Augier.

CONSEILS D'ÉCOLE

Anatole France : Sabine Tauleigne. Joliot Curie : Corine Arzac. Pasteur : Jean-Louis Saint-Clair. Fernand Léger : Isabelle Wicki. Maternelle Voltaire : Fanély Monville. Élémentaire Voltaire : Suzanne Brot. Jean Moulin : Suzanne Brot.

AUTRES DÉLÉGATIONS

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) : déléguée, Suzanne Brot

CA DU COLLÈGE JEAN MACÉ : Corine Arzac, Patrick Groupierre

CA DU FOYER AMBROISE CROIZAT : Sabine Tauleigne, Stéphanie Housset, Isabelle Wicki

CONSEIL DE GESTION DU FOYER LOGEMENT LOUISE MICHEL : Sabine Tauleigne, Isabelle Wicki

COMITÉ DES FÊTES : Lilian Chambonnet, Stéphanie Housset, Sylvie Deloche, Fanély Monville

ÉCOLE DE MUSIQUE : Lilian Chambonnet, Fanély Monville

SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS : Antonin Koszulinski, Philippe Millot

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA DRÔME : délégués titulaires, Geneviève Girard,

Antonin Koszulinski, délégués suppléants, Laurent Péméant, Philippe Millot

SYNDICAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT : Sabine Tauleigne

COMITÉ D'HYGIÈNE SOCIALE DE LA DRÔME : Patrick Groupierre

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ACCÈS À LA CITOYENNETÉ : Patrick Groupierre

PRÉVENTION ROUTIÈRE : délégué titulaire, Patrick Groupierre, délégué suppléant, Laurent Péméant

COMMISSION EXAMEN DES SITUATIONS (CLH) : Sabine Tauleigne

Fonctions exercées par les 8 adjoints et les 5 conseillers municipaux délégués



Daniel Grousson,
1^{er} adjoint en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi



Suzanne Brot,
2^e adjointe en charge des finances, du personnel communal et de l'État civil



Lilian Chambonnet,
3^e adjoint en charge de la culture, de l'animation et de la communication



Stéphanie Huset,
4^e adjointe en charge du sport



Antonin Koszulinski,
5^e adjoint en charge de l'urbanisme



Sabine Tauleigne,
6^e adjointe en charge des affaires sociales et du logement



Patrick Groupierre,
7^e adjoint en charge de la sécurité publique



Corine Arsac,
8^e adjointe en charge de l'enseignement, de l'enfance et de la jeunesse



Bastien Fargeot,
conseiller municipal délégué à la transition écologique



Isabelle Wicki,
conseillère municipale déléguée aux seniors



Laurent Péméant,
conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux



Valérie Garcia,
conseillère municipale déléguée à la vie associative



Philippe Millot,
conseiller municipal délégué aux travaux et aux anciens combattants

Les remerciements de Luc Charpentier

Conseiller municipal et employé à l'EHPAD Les Chênes de Portes-lès-Valence, Luc Charpentier a pris la parole en fin de conseil municipal afin de remercier le personnel municipal, les entreprises ou encore les commerces. Ému, il a voulu dire « *un grand merci à tous ceux qui, par leurs soutiens et leurs attentions, ont contribué à améliorer nos longues et éprouvantes journées pendant cette période de crise sanitaire* ».



DÉCONFINEMENT

Un masque pour chaque Portoïis

Après la mise sous enveloppe de 12 000 masques, une soixantaine de bénévoles, épaulés par les élus, ont répondu présents pour la distribution en porte à porte. Pendant trois jours à partir du 4 mai, ils ont arpenté toutes les rues de la ville.

Armés de leurs sacs pleins d'enveloppes et de la liste des habitants inscrits sur la liste électorale, en duo ou en trio, les différents groupes qui se sont constitués se sont répartis rue par rue dans toute la ville, aidés par un radieux soleil printanier. Tous s'étaient d'abord retrouvés à la salle Brassens où ils ont reçu leurs consignes du maire Geneviève Girard et de son adjoint Lilian Chambonnet. C'est ainsi que toutes les habitations ont été "livrées" en masques. En cas d'ab-

sence, un avis de passage a été laissé dans la boîte aux lettres : un représentant du foyer était invité à venir en salle des mariages pour y recevoir les masques, sauf les boîtes aux lettres non accessibles. À chaque fois, l'accueil des Portoïis a été particulièrement

agréable. Ces masques étaient visiblement très attendus et l'initiative municipale a été saluée par tous.



850 MASQUES POUR L'APF FRANCE HANDICAP

Le 7 mai dernier, 850 masques de la Maison Départementale de l'Autonomie ont été donnés à l'association APF France handicap, située à Portes-lès-Valence. Cette 2^e dotation permettra d'accompagner au mieux les personnes en situation de handicap.



LAURENT WAUQUIEZ EN VISIO CONFÉRENCE

Le président de la Région Laurent Wauquiez et l'ensemble des élus du département étaient en visio conférence le 27 avril pour expliquer la démarche de la Région. Livraison des masques réutilisables prévue fin mai pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Distribution des masques

Les Portois particulièrement accueillants



ALBERT BOUTEILLE

FRANÇOISE BLACHE



RENÉE CHAMPION

JEAN-MARC DAPELLO



BÉRÉNICE BASSEYISSILA

PIERRE POITEVIN



ÉTIENNE GATTI

NICOLE FAURE



NATHALIE LAFFONT

LUDIVINE JOLY



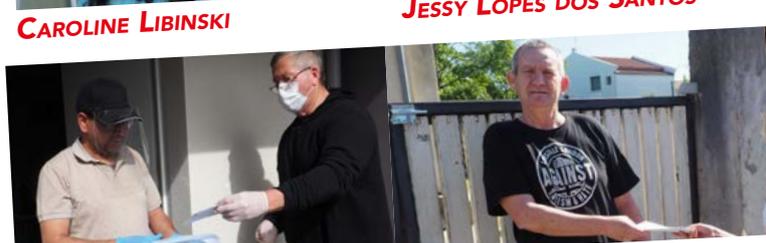
CAROLINE LIBINSKI

JESSY LOPES DOS SANTOS



M. ET MME PEREZ

LUCIE PRUDHOMME



DJAMEL TAOUALIT

JEAN-PAUL REDON



STÉPHANIE POLZETY

ALAIN ROCHAS



MARIE-CLAIRE TARDY

ÉRIC ROMIGUIER

Un masque à tous nos commerçants Portois...

... un petit geste supplémentaire, envers ceux qui avaient tout prévu pour accueillir leurs clients.



Commerces de proximité Garder les bonnes habitudes !

Pendant le confinement, certains Portoais ont redécouvert leurs commerçants de quartier ou ont gardé leurs habitudes. Ils vous encouragent à en faire de même !

Gérant du Panier sympa, Marc Jarjat a constaté une baisse du nombre de clients au début du confinement, mais il tempère aussitôt : la dépense moyenne de chaque client a nettement augmenté tandis que le nombre de clients livrés a quadruplé.



NAHIMA KADDOURI

« L'accueil est vraiment sympa et je trouve même qu'on y trouve plus de choses qu'en grande surface ! Il est vraiment important d'avoir des commerces de quartier, je ne regrette qu'une chose ne plus pouvoir faire la bise ! »



JEAN-CLAUDE PEYRET

« Je n'ai pas changé mes habitudes et j'insiste, il faut garder les commerces du coin, la ville en a vraiment besoin et de tous les types. »



PHILIPPE DEGOT

« Pour moi l'accueil, le côté pratique et la qualité des produits sont très importants. »



JÉSUS SACRISTAN

« Les prix sont peut-être un peu plus élevés, mais d'une qualité tellement meilleure, tout comme d'ailleurs le service. »

Écoles primaires

Retour en classe



Le 14 mai, toutes les écoles primaires de la ville ont repris de façon échelonnée. Grâce aux enseignants et aux personnels municipaux, tous les enfants présents ont pu reprendre les cours en respectant les nouvelles consignes.

Dès le premier jour, le maire Geneviève Girard et son adjointe en charge de l'enseignement Corine Arzac étaient présentes à l'école Joliot Curie afin de s'assurer que tout se passait bien. Cette nouvelle rentrée a été activement préparée par les équipes enseignantes et par les personnels municipaux. Toutes les classes ont été aménagées afin de respecter la distanciation physique, le matériel commun a été

condamné et des sens de circulation ont été mis en place dans les couloirs.

Afin d'éviter au maximum les croisements, les horaires d'entrée et de sortie du matin et de l'après-midi ont été échelonnés en fonction des classes, tout comme d'ailleurs ceux des "heures de détente". Tout a été mis en place afin de permettre le lavage des mains, savon, gel et distance entre chaque enfant. Les

classes sont entièrement nettoyées tous les jours, une désinfection des points de contact est effectuée plusieurs fois par jour grâce à un renfort d'agents municipaux dans toutes les écoles portoises.

Parallèlement, des dispositions particulières ont été prises à la cantine. Répartis à deux par table, les enfants sont désormais servis par les agents.



ÉCOLE VOLTAIRE

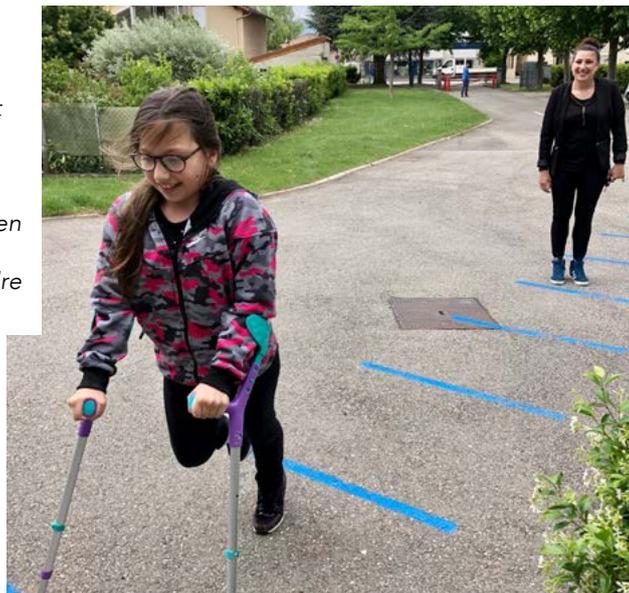
L'école Voltaire a réouvert lundi 18 mai avec une grande attention portée aux gestes barrières et un nettoyage régulier avant et après chaque passage d'enfants.

DÉCONFINEMENT



ÉCOLE JOLIOT CURIE

Enzo : « Je suis content ».
Maman d'Enzo : « Il faut bien reprendre. On en a sûrement pour longtemps ».
Éloïse : « Je suis heureuse d'aller à l'école ». Maman d'Éloïse : « Ça a été super bien organisé. On n'a pas peur ».
Inès : « Heureuse de reprendre l'école ».



ÉCOLE FERNAND LÉGER

Comme dans toutes les écoles, on a scrupuleusement respecté les consignes : lavage des mains et en rang à un mètre les uns des autres avant de rentrer en classe.



Périscolaire : la MJC reprend ses activités

Les enfants qui sont inscrits à l'accompagnement scolaire sont aidés par les animateurs de façon individuelle. Tous les mercredis après-midi, les enfants du primaire sont accueillis.

Pour tout renseignement sur cette question appeler Pomme : 06 51 56 61 45.

Les accueils de loisirs périscolaires sont ouverts, ils accueillent exclusivement les enfants qui vont à l'école. La MJC accueille peu d'enfants pour respecter les préconisations sanitaires. Il en est même pour les mercredis. L'accueil se fait sur les sites périscolaires afin de ne pas mélanger les enfants des groupes scolaires.

De la solidarité...



DON DE CHOCOLATS

Lidl de Portes-lès-Valence a offert des chocolats aux résidents et aux soignants de l'EHPAD des Chênes ainsi qu'aux bénévoles et aux employés municipaux en service pendant le confinement pour les remercier de leur dévouement.



UN ROBOT POUR L'EHPAD DES CHÊNES

Destinés habituellement aux lycéens en situation de handicap, 60 robots dits de téléprésence ont été prêtés, le temps du confinement, aux EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de la Région. L'un d'entre eux a pris la direction de l'EHPAD des Chênes. « Nous devons veiller à nos concitoyens les plus fragiles » soulignait Geneviève Girard car « Les seniors confinés ont besoin de garder le contact avec leur famille et leurs proches afin de rompre l'isolement ». Ainsi, alors que les visites ont été longtemps interdites puis particulièrement réglementées, nos aînés ont pu garder le contact. Mobile, ce petit robot est équipé d'un écran, d'un haut-parleur, d'un micro et de caméras très grand angle.

DES VISIÈRES SOLIDAIRES

Venue début mars d'un groupe montilien, l'initiative a été reprise et s'est vite étendue au bassin valentinois grâce à la page Facebook "Visières solidaires Valence". Cinq Portois ont fait partie de l'aventure dès le début. Tous ont en commun d'être possesseurs d'imprimantes 3D. Via l'Agglo ou encore la Région, ils ont pu être approvisionnés en bobines de plastique, élastiques ou encore feuilles transparentes, ce qui leur a permis de livrer 15 000 visières aux hôpitaux, infirmières et soignants du bassin valentinois puis, désormais, aux commerçants, professeurs et instituteurs.



DÉCONFINEMENT



L'ÉPICERIE SOCIALE EST RESTÉE OUVERTE

Pendant toute la durée du confinement, le CCAS et son épicerie sociale, grâce au travail des bénévoles et des salariés, a continué d'assurer sa mission auprès des plus démunis. Depuis toujours, le CCAS est en lien avec le Centre Médico Social (géré par le Département) ou encore le Secours catholique. Sauf que durant la crise, le premier n'assurait plus qu'une permanence téléphonique et le second était fermé. Néanmoins, les liens entre le CMS et le CCAS sont restés étroits.

L'épicerie sociale s'est adaptée à la situation en accordant des colis dits "de dépannage" en attendant le passage en commission, ou encore en reportant d'office le montant du panier mensuel accordé aux bénéficiaires d'un mois à l'autre. De fait le CCAS, avec beaucoup de réactivité, a su faire preuve de souplesse dans son fonctionnement afin de répondre à cette situation exceptionnelle. L'épicerie sociale est toujours restée ouverte. Elle reprend désormais ses horaires habituels soit les mardis (9h à 12h et de 13h30 à 16h30) et jeudis (13h30 à 16h30).



**Merci
aux bénévoles**

DON DU CRÉDIT MUTUEL AU CCAS

Merci au conseil d'administration de la caisse locale du Crédit Mutuel de Portes-lès-Valence pour ce don solidaire de 800 € au profit du CCAS de la ville.

Durant cette période difficile, ce soutien précieux permettra d'améliorer l'accompagnement que nous faisons par le biais de l'épicerie sociale.



Les réouvertures...



LE RETOUR DU MARCHÉ

Heureux !
Commerçants et clients étaient particulièrement heureux, le 14 mai dernier, de retrouver leur marché. Covid 19 oblige, ils ont toutefois dû respecter quelques consignes : un sens de circulation a été mis en place avec une entrée et une sortie, où on pouvait trouver du gel hydroalcoolique. Sous les masques dont s'étaient équipés la plupart des clients, on pouvait deviner de larges sourires de satisfaction.



DÉCONFINEMENT



LES PARCS LOUIS ARAGON ET LÉO LAGRANGE

Depuis le 11 mai, nos deux magnifiques parcs sont de nouveau ouverts au public. Très vite, les flâneurs ont repris leurs bonnes habitudes. Seules les aires de jeux pour enfants sont demeurées inaccessibles.



LES CIMETIÈRES

Renée Fonteny est arrivée dès 9h30 le 11 mai, jour de la réouverture du cimetière, avenue de la Résistance. Avant dit-elle, « je venais tous les jours ». Sauf qu'en deux mois, l'herbe a poussé sur la tombe de son petit-fils et les fleurs étaient à changer. C'est pour elle un moment particulièrement important. Non loin, Marc et Zora Jarjat (notre photo) sont eux aussi venus s'occuper de la tombe d'un proche. Cette réouverture, « il la fallait » disent-ils car il est nécessaire de pouvoir venir se recueillir. Les deux cimetières sont ouverts tous les jours de 8h à 18h.

LA DÉCHETTERIE

Dès le 27 avril, en même temps que six autres déchetteries de l'Agglo (puis d'une septième deux semaines plus tard), la déchetterie de Portes-lès-Valence rouvrait ses portes. Tandis que les filières de recyclage redevenaient opérationnelles, il s'agissait de répondre aux demandes des habitants. Aidés les premiers temps par la police municipale, les agents ont fait face à un afflux important à l'image du premier jour, où il fallait attendre près d'une heure. La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 18h.



Un fonds d'urgence pour les micro-entreprises et les associations



Valence Romans Agglo met en place un fonds d'urgence de près d'un demi-million d'euros, dédié aux micro-entreprises et aux associations du territoire.

Ce fonds permettra d'effectuer des avances remboursables comprises entre 3 000 € et 20 000 € pour les commerçants, les artisans (indépendants et professions libérales notamment) et les associations. Ce fonds s'inscrit dans le plan d'urgence économique adopté par la

Région Auvergne-Rhône-Alpes pour soutenir les entreprises touchées par les conséquences de la pandémie. Il vise surtout les structures n'ayant pu bénéficier ni du Fonds national de solidarité (FNS) mis en place par l'État et cofinancé par la Région, ni d'un prêt bancaire.

Ce dispositif sera opérationnel à compter du 1^{er} juin. Diverses autres mesures ont été mises en place pour le secteur du tourisme et pour les entreprises locataires de sites appartenant à l'Agglo. Plus d'infos sur le site valenceromansagglo.fr

Aide financière à l'achat d'un vélo



Dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19 et des mesures de déconfinement annoncées, Valence-Romans Déplacements souhaite encourager le développement de la pratique cycliste. En effet le vélo permet de respecter les mesures sanitaires de distanciation tout en étant respectueux de l'environnement. En ce sens le syndicat VRD propose une nouvelle opération d'aide à l'achat de vélos.

LE PRINCIPE DE L'OFFRE :

- Une remise de 75 € pour l'achat d'un vélo neuf afin de faciliter les déplacements entre le domicile et le travail.
- L'opération est applicable jusqu'au 5 juillet 2020.
- La remise est valable uniquement chez les vélocistes partenaires*.
- Offre réservée aux personnes majeures et domiciliées sur le territoire de Valence-Romans Déplacements
- Pièces justificatives à fournir au vélociste : une photocopie de sa carte d'identité et un justificatif de domicile.

* liste disponible sur le site www.vrd-mobilites.fr.

Cérémonie du 8 Mai 1945

Suite aux obligations de l'État imposant un maximum de cinq personnes présentes aux commémorations, la cérémonie était réservée aux élus. Étaient présents le maire Geneviève Girard, le délégué aux affaires patriotiques Philippe Millot, l'adjoint à la sécurité Patrick Groupierre et le représentant du Conseil Municipal des Jeunes Nathan Labrot.

« Les temps difficiles que nous traversons aujourd'hui nous amènent à consacrer toutes nos forces à la lutte contre l'épidémie pour assurer le présent et le futur de chacun d'entre nous.

Ceci est nécessaire et légitime, mais cela ne nous autorise en rien à oublier notre passé et à négliger les devoirs que nous avons à l'égard de ceux qui ont donné tant d'eux-mêmes en allant jusqu'au sacrifice de leur vie.

En ces temps extraordinaires, si le virus nous enferme, nos cœurs doivent s'ouvrir à notre mémoire qui demeure plus que jamais vivante.

C'est aujourd'hui le 8 mai et il y a 75

ans le 8 Mai 1945, l'Europe entière criait sa joie d'être libérée.

Pensons aux 50 millions de morts de ce conflit mondial, à l'inhumanité et l'horreur des camps d'extermination et de concentration.

Continuons d'honorer nos soldats de la France libre, les résistants et tous ces héros de l'ombre comme ceux des grandes batailles.

Comme en 1945, remettons nous au travail pour reconstruire notre pays qui fut partout blessé et toujours ravagé...

Face aux maladies physiques qui vont devenir sociales, rassemblons-nous pour redonner l'espoir à tous les Hommes.

Comme lors de la libération où les français se sont rassemblés autour du programme commun de la résistance, retrouvons nos manches pour retrouver cette France prospère, sereine et fraternelle, cette France que nous aimons tant.

Servons-nous de ce passé qui nous montre la voie pour le présent.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à nos héros d'hier. Montrons-nous à la hauteur de leur sacrifice pour notre liberté et faisons face à l'adversité de notre temps.

Rassemblés, nous l'avons été, alors aujourd'hui utilisons cette mémoire pour repartir plus forts encore et relever les défis présents.

En ce 8 mai si particulier, retrouvons cet espoir qui vit parmi nous. Cet espoir vit dans nos cœurs, comme dans le cœur des élus et des bénévoles qui n'ont pas hésité à se mobiliser pour vous offrir un masque à chacun et ainsi vous garantir les meilleures conditions de déconfinement.

Avec vous, je forme ici un vœu d'espoir pour chacun. »



Adieu Guy Debard

Personnalité portoise, Guy Debard nous a quittés le 28 avril dernier. Ancien combattant, il fut président du Comité d'entente des anciens combattants et vice-président de la FNACA de Portes-lès-Valence.

« C'était un brave homme, simple et dévoué ». Tel est le souvenir de Guy Besseas qui, le 31 janvier dernier, lui avait succédé à la tête du Comité d'entente des anciens combattants. Guy Debard en avait pris la présidence en mai 2005 à la suite du capitaine René Ladet. Né le 27 décembre 1932 à Portes-lès-Valence, Guy Debard s'en est allé le 28 avril dernier à l'âge de 87 ans. Il était veuf de Léa et avait deux enfants.

Ancien combattant de la guerre d'Algérie pour laquelle il avait été appelé, titulaire de la Croix du combattant au titre de reconnaissance de la nation et de la médaille commémorative d'Algérie, Guy Debard fut particulièrement investi au sein de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie) de Portes-lès-Valence. Il en fut de 1973 à 2019, le vice-président,

le trésorier et l'adjoint responsable des cartes, tout en occupant des responsabilités au niveau départemental (commissaire aux comptes).

Le 30 août 2017, à l'occasion de la commémoration de la libération de Portes-lès-Valence, il recevait des mains de Geneviève Girard la médaille de la ville. Il fut aussi récompensé le 23 février dernier, cette fois à l'occasion du cinquan-

tenaire de la FNACA. Une cérémonie en son souvenir sera organisée prochainement.

« C'est avec une immense tristesse que j'ai appris la disparition de Guy Debard. Sa gentillesse et sa bienveillance vont nous manquer ».
Geneviève Girard



Photo d'archives 30-08-2017



Espaces verts Le grand nettoyage

Alors que la réouverture des parcs imposait au préalable une remise en état pour la sécurité et le bien-être de tous, le service des espaces verts travaille d'arrache-pied. Bacs à fleurs et pelouses doivent être nettoyés afin de préparer les prochaines plantations.



Préinscription

Restaurant scolaire 2020-2021

PRÉINSCRIPTION DÈS À PRÉSENT POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020.
POUR CELA, VEUILLEZ COMPLÉTER LA FICHE D'INSCRIPTION AU DOS DE CETTE PAGE,
(VOUS POURREZ ÉGALEMENT LA TROUVER SUR LE SITE DE LA VILLE OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE)
ET LA RETOURNER AU PLUS TARD LE 20 JUIN 2020
AVEC LES PIÈCES DEMANDÉES :

- ▶ la copie de votre avis d'imposition 2019 (sur les revenus 2018) pour le calcul du quotient familial,
- ▶ une attestation de votre employeur ou votre dernier bulletin de salaire pour justifier de votre emploi.

Dans le contexte épidémique, vous pouvez formuler la demande d'inscription de vos enfants à l'adresse courriel suivante : cantine@mairie-plv.fr

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT LA DÉPOSER
À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU DANS SA BOÎTE AUX LETTRES.

Même si votre (vos) enfant(s) a (ont) fréquenté le restaurant scolaire en 2019/2020, il est nécessaire de déposer une demande de préinscription pour l'année 2020/2021.

COMPTE TENU DE L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES DEMANDES,
SERONT ACCUEILLIS EN PRIORITÉ LES ENFANTS ÂGÉS DE QUATRE ANS RÉVOLUS
ET DONT LES DEUX PARENTS TRAVAILLENT.

Il est rappelé que les inscriptions définitives sont subordonnées au paiement des factures (juin inclus).

Vous avez la possibilité de modifier les prévisions de présence communiquées lors de la préinscription, entre le 17 et le 25 août pour la semaine de la rentrée, (par téléphone ou par mail).

DÉLAIS DE PRÉVENANCE, POUR INDIQUER OU MODIFIER LES JOURS DE PRÉSENCE DE L'ENFANT,
PAR MAIL (cantine@mairie-plv.fr) OU EN TÉLÉPHONANT (04 75 57 95 31)
ENTRE 8H ET 10H AU PLUS TARD, AU RESTAURANT SCOLAIRE LE :

- lundi pour le lundi de la semaine suivante ;
- mardi pour le mardi de la semaine suivante ;
- jeudi pour le jeudi de la semaine suivante ;
- vendredi pour le vendredi de la semaine suivante.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE,
MERCI DE CONTACTER LE SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE AU 04 75 57 95 31

RESTAURANT SCOLAIRE

DEMANDE D'INSCRIPTION - 2020/2021

Je soussigné(e), NOM _____ Prénom _____
demande l'inscription de (ou des) enfant(s) :

NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ALLERGIE ALIMENTAIRE <small>(joindre le certificat délivré par le médecin allergologue)</small>	REPAS VÉGÉTARIENS	ÉCOLE	CLASSE	FRÉQUENTATION DU RESTAURANT <small>(cochez les cases)</small>			
						LUN.	MAR.	JEU.	VEN.
			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Votre (vos) enfant(s) mangera(ont)-t-il(s) au restaurant scolaire le jour de la rentrée ? : **OUI** **NON** (cochez la case de votre choix)

RENSEIGNEMENTS

RESPONSABLE LÉGAL	NOM - PRÉNOM	ADRESSE	TELEPHONE DOMICILE	TELEPHONE PORTABLE	EMPLOYEUR	
					DÉNOMINATION	TÉLÉPHONE
MÈRE Mail :						
PÈRE Mail :						
AUTRES (à préciser)						

Pièces à fournir : - avis d'imposition **2019** (sur les revenus **2018**) pour le calcul du quotient familial ;
- attestation de l'employeur ou dernier bulletin de salaire (pour justifier de votre emploi).

J'ai bien noté que l'inscription au restaurant scolaire vaut approbation du règlement et contractualise les réservations.

Portes-lès-Valence, le _____ Signature du responsable légal :



US Véore XV

En route vers la fédérale 2

La crise sanitaire a interrompu brutalement la saison de fédérale 3. Après les décisions prises par les instances du rugby, notre club termine officiellement champion de sa poule, ce qui lui ouvre les portes de la montée en fédérale 2.

Le 3 mars dernier, l'équipe première l'emportait face au RC Romans 20 à 12. Ce qu'elle ne savait pas, c'est que cette victoire était synonyme de première place de la poule et de montée. Deux semaines plus tard, le championnat était interrompu par la crise sanitaire, Véore XV était premier ex æquo avec Vallon de la Tour, mais premier au regard des deux victoires enregistrées face à ce club.

Les instances dirigeantes du rugby ont donc mis un point final à la saison 2019/2020 et proposé à notre club de monter en fédérale 2. Après avoir examiné la situation, le club présidé par Jean-Charles Mallo a décidé d'accepter cette montée. Lors de cette saison dit-il, « nous avons gagné 15 de nos 17 matchs. Nous sommes dans une logique de progression sportive mais aussi au niveau de nos structures ». Après avoir remercié chaleureusement

les joueurs, les entraîneurs et les membres du club, il souligne que « pouvoir compter sur cette nouvelle tribune nous a amenés à accepter cette montée ». Une nouvelle tribune dont les travaux ont repris début mai.

Pour la première fois de son histoire, l'US Véore XV évoluera donc en fédérale 2. Pierriek Bourgeon (qui va prendre des responsabilités au sein de la ligue) et Manuel Avila ayant décidé de quitter leurs postes d'entraîneurs, deux nouvelles têtes vont prendre place sur le banc la



Guillaume Martin a été formé à Grâne. Il a ensuite évolué à La Voulte, Rumilly, Aubenas, Romans et Saint-Jean-en-Royans (où il fut 6 ans joueur et 2 ans entraîneur). Il a intégré l'US Véore XV l'année dernière au poste de demi de mêlée. **Nouvel entraîneur, il aura en charge les arrières.**



Rémy Alligier a été formé à Grâne. Il a ensuite joué pour Loriol et Aubenas avant d'intégrer les centres de formation de Montpellier puis de Perpignan. Après une saison à Dublin, il joue au ROC (Pierrelatte) puis à l'US Véore XV où il entraîne la réserve. **Il aura en charge les avants.**

saison prochaine : Guillaume Martin et Rémy Alligier.

Visite de Bernard Laporte

Après un passage au stade de Beauvallon, le président de la Fédération Française de Rugby et ancien international Bernard Laporte, invité par Michel Courtial ancien président de l'US Véore XV, est venu en mairie de Portes-lès-Valence pour s'y faire présenter le projet de la nouvelle tribune au stade Gabriel Coullaud. Le maire Geneviève Girard, accompagnée par son adjointe aux sports Stéphanie Huset, lui a présenté le futur bâtiment.



Quelles conséquences pour nos équipes ?

En deux mois, toutes les fédérations sportives nationales ont décidé l'arrêt des compétitions, ce qui n'est pas sans conséquences pour nos clubs.

Commençons par une bonne nouvelle : la montée de **l'US Véore XV** en fédérale 2 (voir en page précédente).

Continuons par une autre bonne nouvelle : le maintien de l'équipe senior du **FC Portois**. 10^e sur 12 de la 1^{ère} division (niveau district), notre équipe fanion n'était qu'à 3 points du dernier et donc menacée de relégation. Le 12 mai dernier, la fédération a rendu son verdict : pas de descente.

Les jeunes des équipes U15 et U18 vont de leur côté connaître les joies de la montée en D1. Les U15 étaient

commencera donc tout à zéro. Initialement prévue en juin, la journée familles a bien sûr été annulée, tout comme le stage de début juillet avec deux entraîneurs canadiens.

L'USCP volley va lui aussi devoir tout recommencer en septembre, la saison 2019-2020 étant consi-



seconds (2^e division de district), mais avec 11 points d'avance sur le troisième. Même chose pour les U18, eux aussi seconds du championnat de D2, mais un tout petit point devant le 3^e. Les deux équipes vont donc connaître le plus haut niveau départemental.

Concernant **l'USCP basket**, la fédération a décidé que la saison 2019 - 2020, dont le dernier match avait eu lieu avant les vacances de février, serait une année blanche. En septembre prochain, on re-

dérée comme une année blanche. Toutes les activités de juin, à l'image de la journée parents-enfants, sont annulées.



Photos d'archives

"Qui va doucement va sainement..." La culture s'entrouvre...

École d'art municipale : Fermée jusqu'en septembre

Alors que les expositions de mai et juin ont été annulées, l'école d'art municipale restera fermée jusqu'à la rentrée de septembre. Les réinscriptions des anciens élèves sont en cours tandis que les nouveaux élèves pourront s'inscrire lors du forum des associations de septembre. En attendant, des activités artistiques sont proposées par mails.

École de musique intercommunale :

L'école de musique reste fermée jusqu'à nouvel ordre. Les cours continueront à distance comme depuis le début du confinement. L'école est joignable par mail (ecole.musique.plv@gmail.com), facebook et sur le site internet

(ecoledemusiquedeportes.com). Les formulaires d'inscription dématérialisés ont été envoyés aux adhérents et sur demande. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Anne-Marie Du bois au 06 26 95 03 48.

Ouverture d'un "drive-piéton" à la Médiathèque

En attendant de pouvoir ré-ouvrir normalement, la Médiathèque met en place un "drive-piéton". Ce drive fonctionnera en quatre étapes :

- 1 Choisissez et réservez vos documents sur le site : mediatheques.valenceromansagglo.fr, ou par mail (mediatheque.portes-les-valence@valenceromansagglo.fr) ou par téléphone au 04 75 57 40 65.

- 2 Obtenez un rendez-vous. Une fois les documents préparés (les documents sont mis en quarantaine après chaque utilisation et désinfectés), vous serez recontacté afin d'obtenir un créneau de 30 minutes (du mardi au vendredi de 15h à 18h30, le samedi de 9h30 à 12h30).
- 3 Retirez vos documents en vous présentant avec votre sac et équipé d'un masque.
- 4 La restitution des documents n'a lieu que dans la boîte extérieure.

Postes informatiques :

Les postes informatiques ne seront remis en service, de façon limitée, qu'en juin. Ils seront accessibles sur rendez-vous pour des sessions de 45 minutes. Priorité aux personnes non équipées, port du masque obligatoire.

La MJC est partiellement ouverte

Vous pouvez contacter la référente famille : permanence les mardis de 14h à 17h, contact : 07 59 22 17 11.

Les activités concernant le périscolaire ont repris (voir page 14).

La permanence administrative du Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles redémarre le 27 mai, les mercredis matin* (sonnez à la porte). Nombre de personnes limité en fonction de l'affluence.

Les autres activités de la MJC restent fermées au public.

En cas d'urgence : direction@mjc26800portes.org ou contacter le 07 80 56 29 06. Pour contacter la MJC : 04 75 57 00 96 de 14h et 17h. La MJC est ouverte aux mêmes horaires, il suffit de sonner*.



*masque obligatoire

Libre Opinion

Plus de 47 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes le dimanche 15 mars 2020. Ce 1^{er} tour d'ordinaire plutôt populaire a en effet été fortement perturbé par l'épidémie du Covid-19 qui a sévi et qui sévit encore en France. L'abstention au niveau national s'établit à un taux historiquement haut : 54,5 %, près de 20 % supérieur à celui de 2014. 30 000 communes ont élu leur maire dès ce 1^{er} tour, et 4 800 attendront le 28 juin pour le 2^{ème} tour.

À Portes-lès-Valence l'abstention a été de 51,96% soit près de 3% inférieur au taux national. Les Portois(es) se sont bien mobilisés et ont eu à cœur de faire leur devoir républicain. Le résultat est sans appel.

La liste conduite par Geneviève Girard a obtenu 56,91% des suffrages exprimés soit 2 038 voix, celle de Pierre Trapier 29,80% soit 1 067 voix et celle de Claude Illy 13,29% soit 476 voix. En valeur absolue c'est une différence de 971 voix en faveur de Geneviève Girard, n'est-ce pas là, le reflet d'une écrasante victoire !

Messieurs Trapier et Illy, pourquoi parler dans vos précédentes tribunes de Portes-Infos de démocratie confinée, de démocratie en danger, de trahison ? Si Geneviève Girard a été élue, selon vous, avec 27% des électeurs, vous avez respectivement perdu avec 14% des électeurs pour l'un et 6,27% pour l'autre ! Une bien piètre motivation de la part de vos électors !

Les causes de votre défaite :

Ce n'est pas le Covid-19, il n'a pas de couleur politique, mais la désaffection des électeurs du parti communiste et la dissolution des partis de gauche.

Monsieur Trapier votre sens du devoir civique ne s'arrête pas là. Lors de l'installation du conseil municipal ce 25 mai, vous avez refusé, vous et vos colistiers de participer à l'élection du maire et des adjoints, du jamais vu ! La démocratie n'est pas à géométrie variable, elle doit s'exercer pleinement dans le respect des citoyens. Agir de la sorte c'est avoir un comportement de déni, un déni de démocratie, une attitude de mauvais perdant.

Oui les Portois(es) ne se sont pas trompés en élisant Geneviève Girard pour un 3^{ème} mandat. Cette reconnaissance du travail accompli tout au long des mandats précédents et l'adhésion à un projet municipal construit en commun avec une équipe soudée et volontaire, nous honorent.

Toute l'équipe municipale de la majorité s'engage à servir l'ensemble des Portois(es), à agir pour le bien de tous.

Faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait.

Et comme l'a déclaré le général de Gaulle « Il n'y a de réussite qu'à partir de la vérité ».

Geneviève Girard, Daniel Grousson, Suzanne Brot, Lilian Chambonnet, Stéphanie Huset, Antonin Koszulinski, Sabine Tauleigne, Patrick Groupierre, Corine Arsac, Bastien Fargeot, Isabelle Wicki, Laurent Péméant, Valérie Garcia, Philippe Millot, Fanély Monville, Luc Charpentier, Marie-Renée Avon, Jérémy Fernandez, Geneviève Bouix, Guy Le Drogo, Sylvie Deloche, Jean-Louis Saint-Clair, Catherine Barneron, Dimitri Delaigues, Danièle Berthonnet, Michel Berne, élus de la majorité, membres de l'association "Agir et mieux vivre"

APRÈS LE DÉCONFINEMENT, LES CITOYENS EXIGERONT DES COMPTES !

Il faudra bien que les masques tombent. Que la vérité soit faite sur la gestion calamiteuse de cette crise sanitaire. Des comptes de la part de Macron et de ses alliés de droite pour avoir organisé les élections municipales en pleine pandémie, ce qui a entraîné une abstention record... Des comptes pour avoir dit aux citoyens que les masques n'étaient pas utiles afin de cacher la pénurie tout comme pour le manque de tests de dépistage disponibles. Des comptes pour avoir si longtemps méprisé les soignants quand ils se mobilisaient pour obtenir des moyens. Des comptes aussi, sur une rentrée des classes précipitée, où la santé des élèves et des enseignants sera passée après l'obstination d'un président qui rêvait, avant tout chose de remettre au travail les parents d'élèves. Des ouvertures de classes, entourées d'un flou oscillant entre consignes strictes et bricolage contraint avec les moyens du bord. Là encore, une manière de se dédouaner en laissant les parents, dont beaucoup sont en situation de pression économique et sociale, prendre la responsabilité de mettre leur enfant à l'école ou pas... Une stratégie de la défausse décidément insupportable. Portes Citoyenne soutiendra toute initiative visant à faire la lumière sur ce scandale d'État qui met en danger la santé des citoyens et sur lequel G.Girard reste silencieuse en s'adaptant à une politique ultralibérale, responsable et coupable de la casse des services publics.

Pierre Trapier, Agnès Pagès, Alain Sivan, Marie-Jo Bayoud-Torres et Ali Chaabi, conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes Citoyenne"

8 SEMAINES À L'ÉPREUVE !

En à peine 2 mois, la crise sanitaire a changé la France. Une pause s'est imposée, inédite ! télétravail, chômage partiel, virologie, liberté de mouvement contrainte, école à domicile, inquiétudes sur la situation économique...Et là, moment de vérité : rupture de stocks de masques, de surblouses, des mensonges, des manquements du gouvernement...Quel est notre avenir immédiat ? Bientôt débarrassés du COVID 19 ou condamnés à rester chez nous tout l'été ! La prudence reste de mise afin de ne pas relancer une seconde vague, ne pas relâcher l'attention et les gestes de protection ; il ne faut pas oublier que le virus circule faute de traitement ou de vaccin. Il faut se garder de penser que tout est réglé.

Claude Illy et Sandrine Augier conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes Solidaire"

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

Accueil 04 75 57 95 00

Fax 04 75 57 95 12

État civil 04 75 57 95 01

Fax état-civil 04 75 57 95 08

Services Techniques

..... 04 75 57 95 20

Fax S.T. 04 75 57 95 36

Centre Technique

..... 04 75 57 95 20

Fax S.T. 04 75 57 95 36

Centre Technique

Municipal (CTM)..... 04 75 57 75 70

Cabinet du maire... 04 75 57 95 10

Police municipale... 04 75 57 95 17

N° ASTREINTE 06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

CELLULE EMPLOI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30.

Tél : 04 75 57 74 74 - 06 71 27 47 94
cellule-emploi@mairie-plv.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

DÉCHETTERIE

Rue Jean Rostand. Ouverture du lundi au samedi, 8h30-18h en continu. Renseignements : 04 75 81 30 30
dechets@valenceromansagglo.fr

PHARMACIES DE GARDE

Mai

Samedi 30 : Chœur

Juin

Samedi 6, lundi 8 : Les Cèdres

Samedi 13, lundi 15 : Gautier

Samedi 20, lundi 22 : Chœur

Samedi 27, lundi 29 : Les Cèdres

Dimanches et jours fériés : 32 37

LA PITCHOULINE

Multi-accueil collectif : (crèche, accueil de 40 places) du lundi au vendredi, 7h30-18h30. Guichet unique/information et inscription.

Tél 04 75 63 76 49.

petiteenfance@valenceromansagglo.fr

valenceromansagglo.fr

RAM (Relais d'Assistants

Maternels) : du lundi au vendredi

13h30-17h et le mercredi 8h30-12h.

Tél : 04 75 57 78 59

OBJETS TROUVÉS

■ 1 paire de lunettes solaires.

■ 1 porte monnaie. ■ 1 trousseau de clés avec une clé de voiture.

■ 3 paires de lunettes de vue.

■ 1 passeport.

Vous pouvez venir à la police municipale pour retrouver votre bien. Pour la restitution, une pièce d'identité devra être présentée et pour les clés de véhicule également la carte grise.

POLICE MUNICIPALE

La police municipale, vous reçoit aux horaires d'ouverture des bureaux, 8h30-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi.

Tél. : 04 75 57 95 17

ÉTAT CIVIL

Décès :

Madeleine Montillard

née Marguin,

Christiane Crouzet née Russier,

Thierry Debard,

Guy Debard,

Bruno Sarméo,

Michel Bouvard.

VALENCE ROMANS AGGLO

Eau et assainissement :

04 75 75 41 50 (en cas de débordement, d'odeurs, de bruits ou d'affaissement).

Service économie : 04 75 75 98 55.

TRANSPORT DU RÉSEAU CITÉA

Le réseau Citéa a repris des horaires adaptés permettant d'assurer 70% des services en situation normale.

Ainsi, du lundi au samedi, les horaires des lignes seront similaires à ceux du samedi sauf pour la ligne InterCitéa qui fonctionnera en horaires vacances scolaires. Le dimanche, ce sont les horaires habituels qui seront appliqués.

Les services Express (à vocation scolaires) ont été mis en place et adaptés dans la mesure du possible aux reprises des établissements scolaires.

Les services de Transports Ecoles (TE ; réservés aux maternelles et primaires) et à la demande Résa+ et Access+ continueront d'être suspendus car les conditions de transport ne permettront pas d'effectuer des voyages en respectant les consignes sanitaires.

COUPURE DE COURANT

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de distribution électrique, EN-EDIS nous informe qu'une coupure de courant aura lieu le : **mercredi 24 juin de 8h30 à 11h30. Lieux concernés : 117 et 149 rue Jean Rostand, quartier Grangeneuve et rue Jules Guesde.**

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeports sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil. Sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30, tél. : 04 75 57 95 02. Possibilité d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site service-public.fr. Pour tous renseignements : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous : au Cabinet du maire ou par téléphone au 04 75 57 95 15.

GENEVIÈVE GIRARD,
maire, conseillère
départementale.

DANIEL GROUSSON,
1^{er} adjoint - économie, écologie,
emploi.

SUZANNE BROT,
2^e adjointe - finances, personnel
communal, État civil.

LILIAN CHAM BONNET,
3^e adjoint - culture, animation,
communication.

STÉPHANIE HOUSET,
4^e adjointe - sport.

ANTONIN KOSZULINSKI,
5^e adjoint - urbanisme.

POUR LA DÉFENSE

DES DROITS DES FEMMES

Permanence de l'association "Femmes Solidaires", le 2^e mardi de chaque mois de 9h à 11h au Pôle social, 3 rue Francis Jourdain.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : les lundis, mardis, jeudis et vendredis 14h-17h, les mercredis 9h-12h et 14h-17h.

Tél : 04 75 57 00 96.

Site : www.mjcplv.fr

POLICE NATIONALE

8 rue P. Semard. Du lundi au vendredi, 9h30-13h. Tél : 04 75 57 81 90.

Hors horaires : 17.

SABINE TAULEIGNE,

6^e adjointe - affaires sociales,
logement. Sur rendez-vous
au 04 75 57 95 50 le mercredi
de 17h30 à 18h30

PATRICK GROUPIERRE,
7^e adjoint - sécurité publique.

CORINE ARSAC,
8^e adjointe - enseignement,
enfance, jeunesse.

**De plus,
les élus vous reçoivent
tous les samedis
de 9h à 11h
sans rendez-vous
en mairie salle
du conseil municipal.**

Magazine
d'information municipale

N° 120 - MAI 2020

Édité par la mairie de Portes-lès-Valence. Tirage 5600 exemplaires, distribué dans toute la commune et en dépôt chez les commerçants suivants :

Coiffeur Éric, Le Nouvel Hôtel-La Table, Ma pause boulangerie, Pâtisserie Gourmandises & Cie, Boulangerie le Fournil de Laeti, Panier sympa supérette, Boulangerie Honorin, Boulangerie pâtisserie Roustain et Boulangerie le Fournil.

Directrice de la publication :
Geneviève Girard : 04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :
Hervé Barruhet : 04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste :
Agnès Molières : 04 75 57 95 59

Photos :
Hervé Barruhet, Nicolas Pereira
Da Rocha, Vincent Estassy,
Bernard Crozier, associations, x.

Imprimerie Fombon


FOMBON
AUBENAS - 04 75 35 26 84



Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook :
Ville de Portes lès Valence



Twitter : Portes lès Valence



Site : www.ville-portes-les-valence.fr



**JE SOUTIENS
MON COMMERÇANT
DE PROXIMITÉ**

Achetons local !